

FAIT DIVERS

L'amiral, le trésor et le métallos

A qui appartiennent les louis d'or retrouvés dans l'ancien château d'un aristocrate mort sous la Révolution ? A ses descendants ou aux découvreurs ? Dix ans d'une guerre de Vendée judiciaire

Lorsqu'il a entendu un premier bip, Rodrigue G. ne s'est pas emballé outre mesure. Encore un clou rouillé ? Une boîte de conserve ? Deux mois après avoir acheté un détecteur de métaux pour prospecter les sous-bois et les champs alentour, le jeune Vendéen n'a pas encore eu la main heureuse. Mais, en cette matinée frisquette du 8 février 1993, la chance a choisi son camp.

Ce jour-là, Rodrigue, 23 ans, tourneur-fraiseur de métier, a donc demandé à ses voisins, Claude et Imelda N., l'autorisation de promener sa « poêle à frire » dans le parc de leur propriété, à La Guyonnière (Vendée). « Au bout de vingt minutes, il est venu me voir, tout excité. Il avait trouvé une pièce d'or ! Je lui ai dit de la garder. Mais, quelques minutes plus tard, il est revenu : son détecteur n'arrêtait plus de crépiter ! » se souvient Mme N. Armés d'une pioche, Rodrigue, son père et leurs voisins découvrent, à soixante centimètres de profondeur, des centaines de pièces empilées dans



Pas moins de 1 742 pièces d'or, frappées entre 1728 et 1789, ont été déterrées en 1993.

le sol. Un trésor digne d'un roman d'aventures : en tout, 1 742 louis et doubles louis d'or, frappés entre 1728 et 1789. Les heureux voisins décident de partager équitablement les 15 kilos d'or. Une moitié pour Rodrigue, découvreur du trésor, l'autre moitié pour Claude N., propriétaire du terrain. Puis, comme la loi l'exige, ils vont signaler leur trouvaille aux autorités.

La belle histoire aurait pu s'arrêter là, chacun rêvant déjà à la meilleure façon de tirer parti de cette manne inespérée : 3 millions de francs environ (450 000 euros). Mais c'était compter sans le poids de l'Histoire et de la mémoire familiale, souvent traumatique, entretenue par les grandes lignées aristocratiques vendéennes depuis la Révolution. Car, depuis onze ans, la propriété du trésor de La Guyonnière est contestée aux deux décou-

vreurs par les descendants de l'amiral Louis-Charles du Chaffault, décédé en 1794, à qui les monnaies d'or auraient pu appartenir. Deux procès, l'un en septembre 2000, l'autre le 17 septembre dernier, ont, tour à tour, attribué la propriété du magot aux héritiers de l'amiral, puis, en appel, à Rodrigue et à ses voisins. L'affaire pourrait maintenant être tranchée devant la Cour de cassation.

Quelle qu'en soit l'issue, ces deux procès méritent déjà de figurer un jour dans les annales du concours de la magistrature. Durant les audiences, pour emporter la décision, chacune des parties a convoqué à la barre l'histoire tragique des guerres de Vendée, examiné à la loupe un arbre généalogique s'étirant sur deux siècles, diserté sur les notions de trésor et de hasard et planché sur les légendes populaires qui foisonnent dans le bocage ven-

déen. Le tout sous la figure tutélaire de l'illustre amiral, dont l'ombre plane sur les débats.

L'affaire a débuté quelques mois après la découverte du pactole, en 1993. Au chômage, Rodrigue G. décide de vendre une partie de ses pièces. Mais une publicité annonçant cette mise aux enchères de monnaies d'or, « Un trésor de Vendée », à l'hôtel Drouot, attire l'attention d'une descendante de l'amiral du Chaffault. Elle tente, en vain, de s'opposer à la vente. Le temps de rameuter la famille et, cinq ans plus tard, ce sont 77 héritiers qui portent l'affaire en justice. Des dizaines de cousins, nièces et petits-neveux ont été débusqués par le cabinet d'études généalogiques Coutot-Roehrig, spécialiste européen en la matière. « Il nous a fallu deux ans de recherches pour retrouver individuellement les membres des huit branches de